DC 63
.S6
Copy 1

LIBRARY OF CONGRESS.

[SMITHSONIAN DEPOSIT.]

*Chap.* DC 63

*Shelf* .S6

UNITED STATES OF AMERICA.

LES

# SÉPULTURES GALLO-ROMAINES

## DU HAVRE

# RAPPORT

SUR LES

# SÉPULTURES GALLO-ROMAINES DU HAVRE

(Publié par la Société Havraise d'Études Diverses)

73725

LE HAVRE

IMPRIMERIE LEPELLETIER

1870

DC63
S6

DC31
.S67

# LES SÉPULTURES GALLO-ROMAINES DU HAVRE

Dans notre réunion du 10 Juin 1870, un de nos collègues a eu l'honneur de vous entretenir des sépultures gallo-romaines qui avaient été découvertes dans le terrain dépendant du couvent que les RR. PP. Dominicains viennent de fonder au Havre, et de présenter à votre appréciation un vase trouvé parmi ces sépultures. Vous avez compris immédiatement l'intérêt qui s'attache, pour notre localité, à cette découverte et vous avez nommé une commission (1) chargée de demander aux RR. PP. l'autorisation de continuer, avec eux, des recherches qui paraissaient devoir amener de nouveaux résultats. Nous venons aujourd'hui vous rendre compte de notre mission.

Nous nous plaisons d'abord à constater le bienveillant accueil que nous avons reçu des RR. PP. et l'empressement désintéressé avec lequel ils ont mis à notre disposition leur terrain et leurs ouvriers.

L'emplacement sur lequel les RR. PP. Dominicains viennent de fonder leur couvent au Havre est d'une superficie de 6,000 mètres environ ; il est situé dans la rue des Gobelins et s'étend depuis cette rue jusqu'à la rue de la Côte-Morisse dans la direction du Nord au Sud ; il est borné à l'Est et à l'Ouest par des propriétés particulières. Ce terrain occupe ainsi une portion de la partie inférieure de la côte qui domine le Havre; il a été plus ou moins labouré à différentes époques pour l'exploitation des cultures maraîchères, et couvert, dans plusieurs endroits, de constructions qui ont disparu.

(1) Cette Commission était composée de MM. Ménant, Devaux et Rœssler.

Il existe, vers le milieu de cette propriété, une source d'eau vive assez abondante qui a été utilisée depuis longtemps déjà. Un caniveau souterrain permet d'en concentrer les eaux dans la partie inférieure.

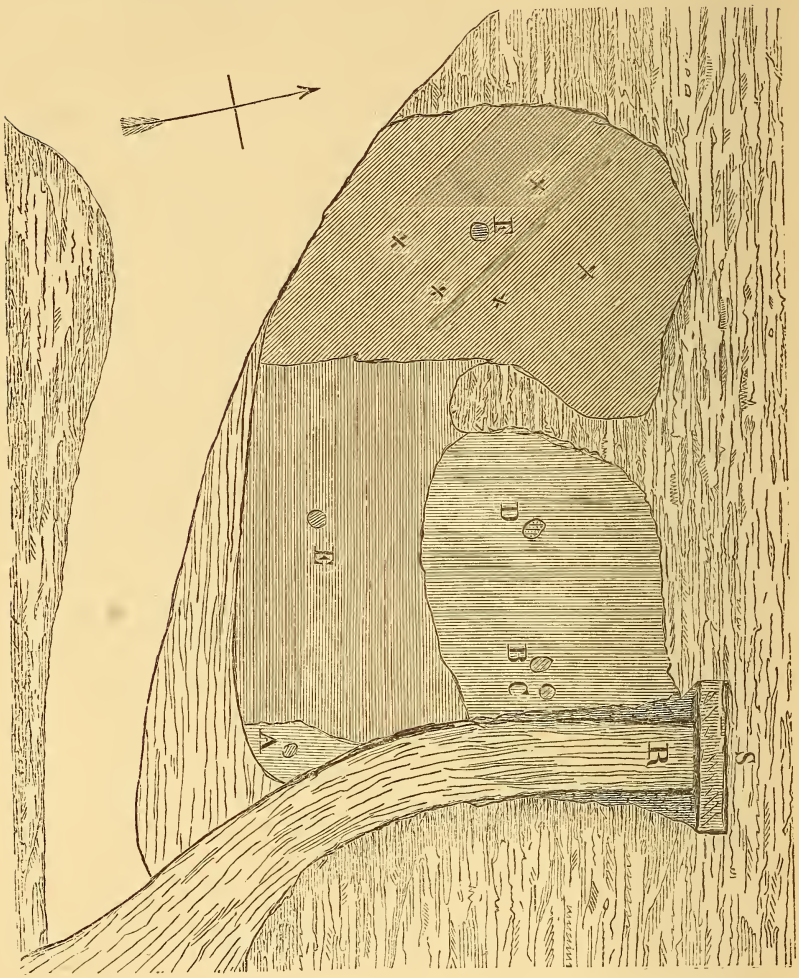


Plan du terrain exploré

Au moment où les RR. PP. ont acquis ce terrain, il était depuis plusieurs années à peu près inculte; ils l'ont

pour ainsi dire défriché dans la partie Nord qui s'élève jusqu'à la rue de la Côte-Morisse et, dans la partie inférieure et plane située du côté de la rue des Gobelins, ils ont jeté les fondations d'une chapelle et d'un couvent. En portant les yeux sur le plan d'ensemble et sur le croquis que nous insérons ici, ou pourra facilement se rendre compte de la position des différentes découvertes.

C'est auprès de la pièce d'eau alimentée par la source dont nous venons de parler que la première sépulture a été trouvée. Un ouvrage de maçonnerie exécuté au point R pour protéger les conduits d'eau qui s'étendent sous la colline annonce que cette partie du sol a été anciennement bouleversée.

Les travaux qui ont été faits par les RR. PP. pour utiliser les eaux, ayant eu lieu sur l'emplacement des anciens canaux, n'ont produit aucun incident de nature à appeler l'attention, mais en empiétant sur la bordure de la pelouse pour la plantation d'un arbuste on a rencontré une *olla* au point A du croquis. Cette découverte ayant été faite en l'absence des RR. PP. l'*olla* a été brisée et les morceaux en ont été dispersés au milieu d'un travail de terrassement qui occupait alors une trentaine d'ouvriers; aussi c'est à peine si le hasard nous a permis de retrouver quelques débris de cette *olla* en grès gris, que nous ne pouvons désigner autrement.

Avertis de ce fait les RR. PP. s'empressèrent immédiatement de donner aux ouvriers les ordres les plus précis pour être prévenus sur le champ dans le cas où une découverte analogue se présenterait.

L'événement ne s'est pas fait attendre. On devait élever une construction en avant du point S pour ornementer la grotte d'où sort l'eau de la source; le terrain devait être attaqué au point B, et comme on pouvait croire à l'existence de nouvelles sépultures, le R. P. Souaillard assistait au

travail. Bientôt, en sa présence, les ouvriers mirent au jour le beau vase rouge qui vous a été présenté à notre dernière réunion; puis au même moment, une *olla* au point C. — M. Ménant fut informé de ce fait par le R. P. Provincial, et se rendit immédiatement sur les lieux. A son arrivée, les ouvriers venaient de découvrir une 3e *olla* au point D. On fit encore continuer les fouilles mais elles n'amenèrent aucun résultat nouveau. Les ouvriers avaient dépassé de beaucoup les limites nécessaires à la construction qu'on se proposait de faire. Il fallait s'en tenir là pour le moment du moins. Le lendemain, M. Ménant fit part à la Société des découvertes qui venaient d'avoir lieu et dont nous aurons à apprécier ultérieurement l'intérêt historique et archéologique qui n'avait pu échapper, dès le début, à l'esprit d'hommes aussi éminents par leur profonde érudition et leurs connaissances variées que les RR. PP. Dominicains.

Il est facile de distinguer sur le croquis les premières fouilles qui comprennent la partie A, B, C, D. Les recherches auxquelles la commission s'est livrée embrassent un espace d'environ 8 mètres à l'ouest du point de départ. Elles ont été commencées le 18 Juin, à six heures du matin. Vers dix heures, au point E, nous avons trouvé une *olla*. Puis, dans l'après-midi, au point F nous avons rencontré les débris d'une ou plusieurs *ollæ*. — Mais arrivés à ce point, nous nous sommes promptement aperçus que le terrain avait changé de nature; il était évident que, dans cette partie, le sol avait été antérieurement bouleversé. Les *ollæ* avaient été brisées; nous en avons trouvé des fragments aux différents points marqués d'un x sur notre croquis, à plus d'un mètre de distance les uns des autres.

Dans la partie A, B, D, E, le terrain présente, en suivant une coupe perpendiculaire, trois zônes distinctes qui comprennent une profondeur de 1 mètre à 1m 50 au plus. Nous pouvons en apprécier la différence sur le croquis qui représente la coupe perpendiculaire du terrain.

Nous trouvons d'abord *l'humus*, d'une épaisseur de $0^m 25$ à $0^m 30$ environ, puis une terre argileuse grisâtre que les ouvriers nomment la *terre à renard*, d'une épaisseur de 1 mètre environ. Puis enfin le terrain des *bittes*, composé d'argile mélangée de silex de différentes dimensions.

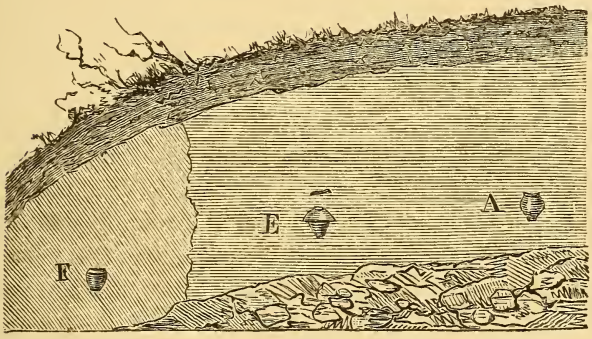


Coupe perpendiculaire du terrain

C'est dans la zône de la terre à renard, un peu avant d'arriver aux *bittes*, que l'on trouve les *ollæ*. La tranche est parfaitement distincte pour la partie du terrain où on a trouvé les *ollæ* A, B, D, E, ainsi que nous avons cherché à le faire comprendre par notre croquis. Mais dans la partie F il en est autrement; le terrain a été tellement travaillé que les *bittes* sont quelquefois à la surface; aussi l'état du sol nous a démontré que nous devions cesser les fouilles, ayant épuisé le seul point qui fût encore intact dans l'enceinte du domaine des RR. PP. Dominicains.

Vous remarquerez, sur notre premier croquis, une langue de terre qui reste inexplorée, en apparence, entre la partie B. D. et la partie F. Nous nous sommes trouvés, dans cet endroit, en présence d'un magnifique magnolia nouvellement transporté qui a bravé la sécheresse grâce aux soins intelligents dont il a été l'objet. Nous avions cependant toute latitude pour le sacrifier à nos recherches, mais nous avons

respecté ce bel arbuste parce que, pour le planter, il avait fallu faire nécessairement une fosse, et, s'il se fût rencontré quelque *olla* en cet endroit, on l'eût trouvée entière ou au moins brisée.

Nous avons acquis la preuve que le seul point où le terrain primitif était resté vierge, a été exploré, et qu'il serait inutile de continuer les fouilles; en effet il paraît que quelques découvertes analogues à celles qui viennent d'avoir lieu ont été déjà faites à différentes époques dans la Côte Morisse; or, si les informations que nous avons prises auprès des ouvriers ont abouti à une certaine indécision concernant la nature de ces découvertes, il en est résulté toutefois un fait précis ; c'est qu'elles auraient eu lieu dans la zône de la côte qui correspond à la partie présentement étudiée. Cette zône est très limitée dans le domaine des RR. PP. Dominicains du Havre. Au nord de la prise d'eau, le terrain a été *mouvementé* et on aperçoit que ces mouvements ont été taillés dans un terrain argileux renfermant des silex analogues à la couche des *bittes* dans laquelle on ne trouve plus d'*ollæ*. Au Sud, le sol a été bien autrement tourmenté; pour arriver à augmenter l'étendue de la pièce d'eau, on a atteint, dans certains endroits, une profondeur de près de 2 mètres, et aucun débris antique n'a été trouvé.

Plus au Sud, le terrain, originairement consacré aux cultures maraîchères, a été défoncé à une profondeur plus grande encore pour les travaux de la chapelle, du cloître et du couvent des RR. PP. Dominicains.

Il n'y a donc rien à chercher de ce côté. A l'Est, s'élevait anciennement une construction qui a disparu. Cette construction avait nécessité un affouillement du sol pour en établir les fondations. Aujourd'hui, le terrain présente en cet endroit une partie déclive ; et l'on peut voir, par la tranchée qui se trouve dans la conduite d'eau, que l'on a atteint également la couche des *bittes*, et que si des *ollæ* ont pu se trouver dans cette partie, elles ont dû être brisées depuis longtemps.

A l'Ouest, nous avons des renseignements plus précis encore ; le résultat de nos recherches, dans la partie F, a demontré que le terrain avait été fouillé ; or, en gagnant de ce côté, nous trouvons une allée de $2^m$ 50 environ qui a été elle-même profondément déblayée et chargée de terres rapportées ; enfin, plus à l'Ouest encore, une plate-bande large de 3 mètres dans laquelle il existe des plantations de haut jet, telles que peupliers et arbustes, qui ont nécessité des affouillements plus considérables que ne l'auraient été ceux auxquels nous aurions pu nous livrer.

Nous avons donc la certitude d'avoir exploré la seule partie que les besoins de la culture ou de l'habitation avaient laissée intacte.

Il nous reste maintenant à vous faire connaître le résultat de nos investigations et à en apprécier la valeur.

Il est évident que nous sommes en présence de sépultures gallo-romaines, et que les individus dont nous retrouvons les cendres vivaient à une époque dont la date est facile à fixer à l'aide des découvertes analogues : cette date est comprise entre le Ier et le IIIe siècle de notre ère.

Le morceau capital des découvertes est sans contredit le vase qui a été trouvé au point B. Il est en terre rouge sigillée d'une hauteur de $0^m21$ — et d'un diamètre de $0^m20$. Il était intact ; malheureusement le coup de pioche qui l'a fait si inopinément découvrir en a cassé le pied en plusieurs fragments, dont la plupart ont été retrouvés. Il est orné de figures et de ceps de vigne d'un type fort élégant. Les planches 1 et 2 donnent les deux faces principales du vase et la planche 3 nous fait comprendre l'intention qui résulte de la disposition des figures, que la fidélité du dessin de M. Devaux nous dispense de décrire autrement.

Les personnages estampés dans un creux, dont il est facile de reconnaitre la beauté originelle, ont été appliqués sur la

panse du vase avant sa cuisson ; les ornements qui les accompagnent nous reportent vers le 1er siècle de notre ère sans nous autoriser, par ce seul indice, à assigner cette date à nos sépultures.

Nous devons indiquer ici que ces ornements ont une certaine analogie avec ceux qui décorent un vase noir, à reliefs, trouvé à Lillebonne et qui a été publié par M. l'abbé Cochet, dans ses remarquables travaux sur l'histoire de notre département. (Voyez *La Seine-Inférieure Historique et Archéologique*, 2e édit. p. 405, et *La Normandie souterraine*).

Malgré les recherches les plus minutieuses, nous n'avons pu compléter le pied de notre vase et nous le regrettons d'autant plus que, sur un des fragments perdus, nous eussions peut-être rencontré le nom du potier à qui nous devons ce bel échantillon de la céramique gallo-romaine découvert dans nos contrées.

Pour apprécier maintenant cette découverte, nous sommes heureux de faire connaître l'opinion de M. A. de Longpérier, membre de l'Institut, conservateur du musée des antiques au Louvre, qui en a fait l'objet d'une communication à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres dans la séance du 10 Juin. Voici la note qu'il a bien voulu nous adresser, et que nous reproduisons pour n'en point affaiblir les termes :

« On rencontre bien rarement dans la Gaule des monu-
» ments céramiques aussi importants. Le style des figures
» (surtout des groupes) qui décorent celui-ci est fort remar-
» quable. On y sent l'influence de la grande école grecque.
» Il est vrai de dire que, à en juger par sa forme, le vase
» appartient au Ier siècle de notre ère, alors que les prin-
» cipes d'art importés par les potiers d'Arezzo, étaient
» encore dans toute leur vigueur. D'après le croquis très
» sommaire, mais fort spirituellement exécuté par M. Ménant
» et qui m'est parvenu le 10 Juin, j'avais, le même jour,
» proposé à l'Académie des Inscriptions, une explication

» conjecturale qui devient, pour moi, définitive, depuis que
» j'ai reçu l'empreinte du seul groupe qui pût soulever
» quelque difficulté.

« Le vase représente deux scènes dont le parallélisme est
» évident et très bien exprimé.

» D'un côté, Mars montrant par son geste l'admiration que
» lui inspire Vénus, assise et accompagnée d'Eros. De l'autre
» côté Anchise que l'Amour guide et qui tend la main droite
» vers la déesse, debout, et qui paraît l'attendre. Ces person-
» nages se rapportent aux origines de Rome; et toute la
» composition est à la fois mythologique et *natalice*, si
» j'ose m'exprimer ainsi. La présence de deux sujets emprun-
» tés à la légende de Vénus ne doit pas nous étonner. Les
» peintres du moyen-âge qui représentaient, soit dans un
» tableau, soit dans un vitrail, une série d'actions du même
» saint n'ont pas inventé ce procédé, familier à l'antiquité.
» Pour ne citer qu'un exemple, important en raison de
» l'analogie qu'offre le monument qui nous le fournit avec
» le vase du Havre, je rappellerai la belle patère d'argent,
» dont la panse est décorée de reliefs représentant
» quatre scènes des amours de Jupiter, publiée par M. J.
» de Witte. (*Mém. de la Soc. des Antiq. de France*, t. XXX,
» 1868, p. 181) J'engagerais les archéologues à examiner
» cette composition et à voir comment un artiste romain
» comprenait la coiffure de Ganymède, ce grand oncle
» d'Anchise qui rencontra le Dieu sur ce même mont Ida
» où Vénus apparut au père d'Ænée.

» Le costume oriental du petit fils d'Assaracus est fort
» clairement rendu. Il se compose d'une courte tunique,
» de pantalons ou anaxyrides, d'un manteau, et du bonnet,
» dit Phrygien, que les romains employaient pour caracté-
» riser les personnages asiatiques. Il faut comparer cet
» Anchise avec le Priam deux fois représenté sur les belles
» aiguières d'argent trouvées aussi en Normandie, à Berthou-
» ville. On m'a dit qu'on avait cru voir sur la tête du per-

» sonnage barbu une dépouille de loup, et qu'on prenait
» ce personnage pour un Gaulois. Je ne saurais, après un
» examen minutieux, admettre ces deux propositions. Je
» crois avoir vu toutes les figures de Gaulois que nous ont
» conservées les monuments antiques ; et c'est en toute
» connaissance de cause que je signale ici un Asiatique.
» D'ailleurs, comment expliquerait-on la présence d'Eros
» ailé, tenant son arc, dans un groupe où paraîtrait un
» Gaulois ? Les monuments ne peuvent s'expliquer que par
» une comparaison attentive d'un grand nombre de types :
» une composition prise isolément résiste nécessairement à
» l'interprétation et prête à l'illusion. »

Les urnes funéraires proprement dites nous présentent ce type bien connu sorti tant de fois des sépultures gallo-romaines de nos contrées. — C'est encore l'*olla* rustique qui a servi à protéger les cendres du pauvre Calète. Nous avons représenté dans notre troisième planche une de ces *ollæ* avec son couvercle : c'est la forme pour ainsi dire traditionnelle. Nous avons ajouté sur notre planche le dessin de plusieurs soucoupes dont les *ollæ* sont ordinairement recouvertes, parce qu'elles présentent quelque variété dans leur forme.

Aucune des *ollæ* n'a été recueillie complète ; elles avaient toutes été brisées par le poids des terres dont elles avaient été chargées ; mais les débris étaient restés agglomérés quand le sol n'avait pas été antérieurement fouillé. Il nous a été facile de les restituer à peu près entièrement et de constater que les cendres avaient été déposées dans l'*olla* qu'elles remplissaient plus ou moins, puis recouvertes de la soucoupe et enfouies à une certaine profondeur.

Nous devons remarquer, toutefois, que la position des débris de l'*olla* découverte au point D, et que nous avons dégagée de la terre au moment où elle venait d'être mise au jour, nous porte à penser que la soucoupe avait été posée

sur la partie convexe, contrairement à l'usage des autres sépultures.

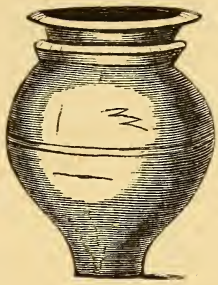

Olla avec son couvercle

Nous ne trouvons pas ici ce luxe étonnant de verrerie et de céramique que nous constatons ailleurs, au cimetière du Mesnil-sous-Lillebonne par exemple. A part les *soucoupes* ou les *jattes* servant de couvercle, le seul accessoire est le beau vase en terre rouge que nous avons décrit.

En nous rendant sur le terrain des fouilles, notre curiosité était surtout piquée par le mode de sépulture que nous allions constater. On sait que dans nos cimetières gallo-romains du Nord-Ouest, les cendres des morts étaient renfermées dans des urnes de verre que recevaient souvent les *ollæ* ; ou dans les *ollæ* même que l'on enfermait, soit dans un coffret de bois, soit dans un large *dolium* sphérique. Les sépultures rencontrées fortuitement chez les RR. PP., et livrées à nos études par leurs soins intelligents, n'avaient, au dire des terrassiers, rien laissé voir en fait de ferrements. Cette circonstance, en la supposant vraie, et l'absence, presque totale de vases accessoires, pouvait nous induire à supposer que les urnes avaient été enfouies nues, ce qui, après tout, n'aurait pas été un fait nouveau ; on pourrait, au contraire, en citer bien des exemples.

La découverte de la sépulture au point E, qui a été faite sous nos yeux, nous a permis de supposer que les indications des

ouvriers n'étaient pas tout-à-fait exactes. On rencontra d'abord une moitié de tuile à rebords, posée horizontalement ; et, à 15 centimètres environ au-dessous, une *olla* d'assez petite dimension, recouverte par une très large jatte renversée.

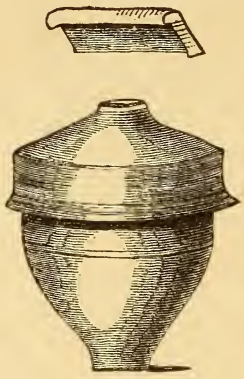

Olla protégée par une tuile à rebord

La tuile servait à protéger l'urne et son contenu. A la rigueur on pourrait admettre qu'on s'en était contenté et qu'une cavité avait été ménagée au-dessous pour recevoir l'*olla*.

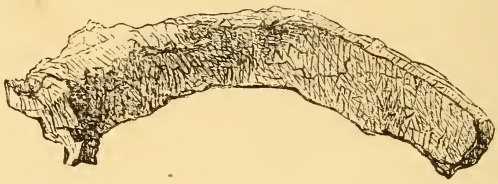

Garniture de coffre

Mais de nombreux fragments de terre empreinte d'une couleur violacée, provenant de l'oxide de fer, que venaient justifier des clous et divers ferrements, montraient que là ne s'étaient pas bornées les précautions.

Le fer nous a fourni en effet divers objets difficiles à caractériser à cause de la rouille dont ils sont couverts mais que nous devons signaler : ce sont d'abord deux fragments arqués dont l'un est reproduit ci-dessus.

Garniture de coffre

Sur l'autre, on distingue un piton, et plus loin un trou circulaire, l'attache d'un second piton.

Il est assez facile de reconnaître des clous, particulièrement dans l'un des débris dont nous donnons ici la figure.

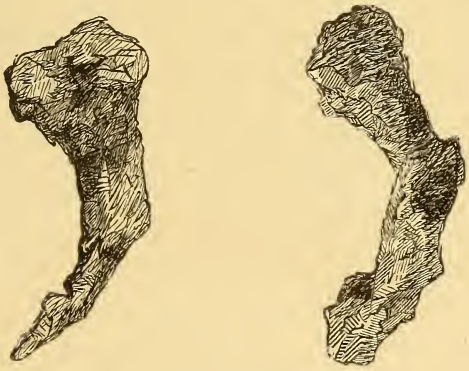

Clous

Le second est plus déformé ; quoiqu'il en soit, ces ferrements, et des restes de bois en décomposition, annoncent l'ancienne existence d'un coffre d'une forme quelconque qui protégeait les *ollæ*.

Au nombre des restes métalliques plus ou moins bien conservés, nous devons surtout remarquer une lame de couteau dont la pointe est brisée, et que nous reproduisons ici en demi-grandeur.

Couteau gallo-romain

L'inspection des ossements contenus dans ces différentes sépultures permet d'affirmer que chaque urne renfermait un sujet différent. Malgré l'état d'incinération très avancée, il a été facile de reconstituer les différentes parties du squelette. Quelques os du crâne sont encore assez bien conservés pour que l'on distingue les tables internes et externes et pour que l'on reconnaisse l'état des sutures ; nous avons retrouvé aussi quelques os de la face, les têtes articulaires humérales et fémurales, des fragments des os longs, les cavités articulaires des omoplates, l'os iliaque, quelques vertèbres et des fragments des os carpiens et tarsiens.

Dans la sépulture D, des ossements du crâne, et particulièrement l'alvéole des grosses molaires qui contient encore quelques racines de dents, ont permis à la science médicale d'affirmer que ces cendres sont celles d'un sujet d'une douzaine d'années. Les autres ossements annoncent des individus beaucoup plus âgés.

Ornement en os

Parmi les cendres de l'*olla* recueillie au point D, nous avons rencontré deux fragments d'os travaillés, taillés en

losanges ; l'un d'eux présente des ornements concentriques, qui paraissent provenir d'anciennes incrustations.

Nous avons donc pu restituer trois urnes en entier. — Quant à la sépulture A, nous ne la connaissons que par ce qui nous en a été dit quelque temps après la découverte et par les quelques fragments de l'*olla* que nous avons retrouvés en faisant nos nouvelles recherches. Nous supposerons donc que c'était une sépulture analogue à celle que nous avons rencontrée au point D.

Dans la partie F, nous étions disposés à croire à l'existence de nouvelles sépultures ; mais, comme nous l'avons dit, l'état du terrain ne nous a permis de retrouver que des fragments. Toutefois, nous pouvons affirmer qu'ils ont appartenu à deux *ollæ* différentes, ce qui porte à six le nombre des sépultures que nous avons signalées.

La position relative de ces sépultures étant établie, il reste encore une question à étudier. C'est précisement pour arriver à sa solution que nous nous étions déterminés à poursuivre les découvertes des RR. PP. On peut en effet se demander si ces sépultures forment un groupe isolé ou si elles appartiennent à un cimetière dont nous aurions rencontré le dernier point inexploré ? — Les usages gallo-romains autoriseraient en effet à penser qu'une famille habitant une *villa* voisine aurait choisi ce coin de terre, auprès d'une source vive, comme dernier lieu de repos ; mais si nous examinons ce que nos recherches nous ont fourni, nous devons convenir que rien n'annonce dans les sépultures A. D. E. F. cette aisance qui seule pourrait justifier une telle hypothèse. Nous n'y voyons aucun objet de luxe. A peine y a-t-il le strict nécessaire: un pauvre vase rustique transformé en urne funéraire. Remarquons encore que nous sommes tombés sur le seul point encore vierge de cette partie de la côte. Le hasard n'a pu, au milieu de tant de bouleversements, nous laisser intact justement le seul endroit où se trouvait une série de tombeaux. Ne serait-il pas beaucoup plus naturel

de supposer que tout à l'entour on aura rencontré, à diverses reprises, des sépultures semblables dont les vases auront été détruits aussitôt qu'on aura vu qu'ils ne renfermaient rien de précieux ?

Examinons la position du terrain des découvertes. Ne trouvons-nous pas là toutes les conditions qui caractérisent un champ de repos gallo-romain : exposition au soleil, déclivité d'une colline ? N'est-ce pas ainsi que se présentent dans nos contrées les autres cimetières de cette époque ?

Le souvenir d'anciennes découvertes dans ces parages n'est pas d'ailleurs si lointain qu'on ne doive en tenir compte. On nous en a cité quelques unes qu'on n'a pu, il est vrai, nous détailler d'une manière satisfaisante. Mais M. Certain, entrepreneur de travaux, nous a conduit à peu de distance de l'endroit que nous avons exploré, sur le terrain dépendant du pavillon de M. Toussaint, ayant appartenu antérieurement à M. Koch, et il nous a affirmé que, à la même hauteur de la côte, il avait rencontré des vases funéraires analogues à ceux que nous venons de décrire (1).

Nous croyons donc que nous sommes venus à temps pour interroger les derniers vestiges d'un cimetière gallo-romain. Il restera à essayer de fixer l'emplacement où s'était établie la population qui venait brûler ses morts et déposer leurs cendres dans le terrain qui vient d'être l'objet de notre examen.

Ce que nous observons des coutumes des habitants gallo-romains de notre littoral nous indique d'abord que c'est

---

(1) Un dessin de ces vases a été publié avec l'article de Léon Buquet inséré par Morlent dans son magnifique ouvrage : *Le Havre et son arrondissement*, 1840. *Ingouville* p. 3.

Ce dessin a été reproduit par M. l'abbé Cochet dans *La Normandie souterraine* p. 316 et dans *La Seine-Inférieure historique et archéologique* p. 356.

vers la base de la côte qu'il faut chercher le point où l'on a pu établir un groupe d'habitations d'une certaine importance.

Le quartier compris entre la rue d'Etretat, la rue Joinville et la rue des Gobelins, offre bien les conditions requises, et c'est celui-là que, *à priori*, nous désignerions. Nous ne devons cependant pas nous dissimuler que rien ne nous autorise à l'indiquer exclusivement. A droite et à gauche, il a pu exister des habitations gallo-romaines, et, si nous pouvons dire que le cimetière se trouvait dans le voisinage d'un groupe de maisons, il nous serait difficile de préciser la distance qui l'en séparait. Contentons-nous donc des données qui nous sont si heureusement apportées, et constatons qu'au IIe siècle notre cité actuelle existait à l'état d'embryon. C'est un résultat assez important acquis à notre histoire locale pour que nous ayons le droit de nous en féliciter.

Du reste, depuis longtemps déjà, on pouvait soupçonner que la portion du littoral avait été habitée dans tous les temps. L'histoire, comme l'archéologie, nous fournit des documents qui ne peuvent nous laisser aucun doute. Il y a quelque mois à peine, un des membres de votre commission résumait les données acquises pour établir l'état de la question. Nous lui emprunterons quelques-uns de ses détails (1).

Si nous prenons le point de nos découvertes chez les RR. PP. Dominicains comme centre et que nous parcourions un cercle d'une lieue de rayon, nous trouverons des vestiges de toutes les époques.

Les belles pierres tumulaires de Leure nous font voir au XIIIe et au XIVe siècle un port d'une grande importance qu'on considérerait à juste titre comme le prédécesseur du Havre actuel. Du côté de Ste-Adresse nous connaissons un *Port-aux-Bateaux* qui envoyait à l'armée navale de Philippe de Valois trois navires pendant que Fécamp en fournissait

(1) Voir la *Revue de Normandie* de Janvier 1870.

deux, Caudebec deux, Calais un, St-Valery quatre, Cherbourg quatre, Pont-Audemer quatre, Touques cinq, Honfleur six, Etretat six, Rouen sept, *la bée de Vire* huit, Harfleur neuf, Barfleur neuf, Estappes dix, la Hogue dix, Boulogne dix, Abbeville douze, Caen quatorze, Dieppe vingt-huit, et Leure quarante-deux (1).

Dans ses *Essais Historiques, Archéologiques et Physiques,* M. Pinel, à qui l'on doit une très bonne étude sur les anciens ports des environs, mentionne un compte par lequel on voit qu'en 1490 une certaine somme fut payée à un nommé Adrien Leclerc et à ses compagnons pour des murailles, des boulevards et des jetées élevées au Chef de Caux, *pour la fortification et emparement dudit lieu.*

Les découvertes de l'archéologie, notre grande ressource pour tout ce qui concerne la Géographie ancienne, nous procurent des données beaucoup plus reculées. Nous tenons de M. G. Lennier, l'infatigable explorateur des terrains géologiques de nos falaises, qu'il a recueilli depuis quelques années sous le *Pavillon Tremblant* entre le Havre et Ste-Adresse, des silex taillés de l'époque préhistorique. Le Musée du Havre montre trois hachettes en bronze dites celtiques trouvées à la Hève, et acquises par la Ville. Un géologue de nos amis en a ramassé trois autres non loin du vallon des signaux situé à peu de distance des Phares.

Une belle découverte avait été faite non loin de là : « En 1840, dit M. l'abbé Cochet (2), nous avons aperçu au bord du rivage, au milieu de tuiles à rebords et de poteries antiques, un bassin construit en pierre et en ciment, semblable à un baptistère ou à une baignoire antique. En 1845, ce

---

(1) Extrait du manuscrit publié par M. Traullé, dans les *Annales du Commerce de mer d'Abbeville,* — Note 5 de J. Morlent dans son édition des *Mémoires de la fondation et origine de la ville Françoise de Grâce, composez par maistre Guillaume de Marceilles.* — Havre, 1847, in-4°.

(2) *La Seine-Inférieure historique et archéologique,* 2e Edition. Page 336.

petit monument a été soigneusement enlevé par l'administration municipale du Havre, pour être déposé par elle au futur Musée-Bibliothèque, où il n'est point encore entré. »

Sanvic a donné aussi une sépulture gallo-romaine, comme on peut le voir par le petit vase rouge à anse qui en provient et que M. Fleury, secrétaire de la mairie du Havre, a offert au Musée.

De Graville, nous ne dirons rien, les découvertes ayant été bien datées à diverses reprises.

C'est donc dans la baie de Ste-Adresse que nous trouvons les vestiges les plus anciens et les plus fréquents. Nous n'irons pas certainement jusqu'à suivre tous les auteurs qui ont dit et répété que l'ancienne église avait été bâtie sur le pic de l'Eclat, une telle assertion nous paraissant contraire aux plus simples données de la géologie et n'ayant été appuyée par rien de sérieux. Mais nous ferons remarquer que si les vallées de Sanvic et de Ste-Adresse ont été habitées vers leur embouchure à toutes les époques, nous ne devons pas nous étonner de trouver au Havre, à quelques pas seulement, la preuve d'un établissement gallo-romain d'une certaine importance.

En terminant, exprimons cependant un vœu. La question géologique qu'éveille l'aspect de l'alluvion sur laquelle notre ville est bâtie, est, on peut le dire, parfaitement élucidée. Mais il faut reconnaître qu'au point de vue historique, il y a encore bien des choses à se demander et que, chaque fois qu'on voudra remonter à une époque mathématiquement certaine, on rencontrera des obstacles. Ne serait-il pas à souhaiter que quelques études topographiques vinssent nous fixer sur des dates que nous aurions tant d'intérêt à connaître ? Où finit par exemple l'ancien rivage ? où, et à quelle époque commence le dépôt des sédiments fluviaux ? Tant qu'on n'aura pas établi exactement une bonne topographie de l'état ancien de notre ville, nous serons toujours embarrassés pour fixer un emplacement remontant à une époque

reculée. Les sépultures rencontrées sur la déclivité de la côte nous montrent que, du temps des Romains, il n'y avait pas là d'escarpements rocheux. Mais nous ne sommes pas suffisamment autorisés à dire qu'au-dessous il y avait un commencement de plateau d'une certaine largeur. C'est là ce que nous aimerions à voir examiner, car aujourd'hui les études archéologiques et historiques ne peuvent guère marcher si elles ne trouvent dans la science topographique un appui que doivent lui offrir ses bases certaines.

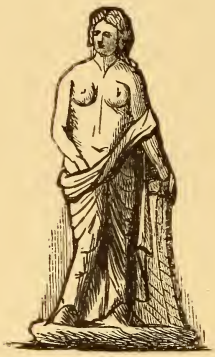

Le Havre — Imp. Lepelletier

Vase en terre rouge Sigillée

Groupe de Vénus

Imp. A. Mignot Havre

Vase en terre rouge Sigillée

Groupe d'Anchise.

Vase en terre rouge Sigillée.

Vénus et Mars.

Anchise et Vénus.

A. Devaux, Lith

Imp A Mignot Havre

1

2

3.

1 2 Soucoupes — 3 Olla

A. Perrey Lith. Imp. A. Mégret

# RAPPORT

SUR LES

# SÉPULTURES

# GALLO-ROMAINES

# DU HAVRE

(Publié par la Société Havraise d'Etudes Diverses)

LE HAVRE

IMPRIMERIE LEPELLETIER

1870

LIBRARY OF CONGRESS
0 019 735 836 1